

MAIRIE DE SARGÉ SUR BRAYE

Département de Loir et Cher – Arrondissement de Vendôme

Extrait du registre des arrêtés

Arrêté N°0041/2018

Objet : Travaux d'élagage empiétant sur le domaine public

Le Maire de la Commune de Sargé sur Braye,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2212-1,
Considérant que des travaux d'élagage doivent être réalisés au lieu-dit « Le Colombert » à Sargé sur Braye et empiétant sur le domaine public,
Considérant que la circulation sera amenée à être perturbée,
Afin d'éviter tout accident aux passants,

ARRÊTE

Article 1 : La circulation sera perturbée au lieu-dit « Le Colombert » en raison des travaux d'élagage le jeudi 11 et le vendredi 12 octobre 2018 de 8 H 15 à 16 H 00.

Article 2 : La circulation sera alternée par panneaux.

Article 3 : Le stationnement sera interdit aux abords du chantier.

Article 4 : La signalisation réglementaire se rapportant à ces travaux sera mise en place par l'entreprise BESNARD PAYSAGE de Naveil.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à l'entreprise chargée d'effectuer les travaux.

Cet arrêté sera affiché à la mairie de Sargé sur Braye

Fait à Sargé sur Braye, le 02 Octobre 2018

Le Maire,

Jean LÉGER

